



## Lancement d'un emprunt obligataire indexé sur l'inflation

Taux fixe de 5% augmenté d'une marge correspondant au  
taux d'inflation limitée à 7% avec un taux d'intérêt minimum  
de 8% sur les deux premières années

Ce taux est la contrepartie du risque de non remboursement  
lié au taux d'endettement élevé de la société.

*La durée d'investissement conseillée est de 7 ans, toute revente des obligations avant  
l'échéance peut entraîner un gain ou une perte*

### **Emission obligataire d'un montant maximum de 5M€ d'une durée de 7 ans**

---

ICTELECOM, leader des solutions de télécommunications convergentes pour les TPE et PME, annonce l'émission d'un emprunt obligataire indexé sur l'inflation d'un montant maximum de 5 M€.

Le taux d'intérêt de cette émission est égal à 5,00%, augmenté d'une Marge correspondant au taux d'inflation annuel du mois de mars précédant la période de paiement du coupon publié par l'INSEE, Marge limitée à 7%, soit un taux de rendement actuariel maximum de 12%. Les deux premières périodes d'intérêts allant du 04/05/11 au 04/05/13 bénéficieront d'un taux d'intérêt minimum de 8%.

Le taux de rendement actuariel minimum sur la période de 7 ans ressort à 5,99% avec un écart de taux de 2,75% par rapport au taux des OAT (emprunt d'Etat français), de durée équivalente constaté au moment de la fixation des conditions d'émission, soit 3,24%\* et 2,66% par rapport au mid-swap de taux d'intérêt à 7 ans qui ressort au 31 mars 2011 à 3,325% (source Bloomberg).

Cet emprunt obligataire est ouvert à tous les investisseurs individuels qui peuvent souscrire auprès de tous les intermédiaires financiers à compter du 4 avril 2011 et jusqu'au 29 avril 2011.

Dans le cadre de son développement à la fois en termes de croissance organique et de croissance externe, IC TELECOM souhaite procéder à un renforcement de ses capacités d'investissements qu'elle compte poursuivre notamment pour :

- accélérer sa stratégie de proximité client par l'ouverture de nouvelles agences en province ;
- mettre en œuvre une politique de croissance externe. IC TELECOM n'a, à ce jour, identifié aucune cible en particulier. La Société souhaite néanmoins tirer parti de la recomposition actuelle du marché et disposer de moyens financiers qui lui permettraient, le cas échéant, de faire l'acquisition ciblée de sociétés/fonds de commerce français et/ou étrangers, dans le but de consolider son développement.

*« Le lancement de cet emprunt qui protège les épargnants de l'inflation va permettre de financer notre nouvelle étape de développement. ICTELECOM a démontré ces dernières années sa capacité à croître rapidement : notre marché est porteur, notre concept de proximité client démontre toute sa pertinence à travers la réussite de nos agences en région et nos perspectives sont particulièrement favorables.*

*Nous sommes très heureux d'associer les investisseurs individuels à notre projet stratégique. Grâce à leur soutien, nous allons accélérer notre déploiement en France, accéder à une nouvelle taille d'entreprise et renforcer ainsi notre position d'opérateur de référence auprès des TPE/PME »* déclare Goel Haddouk, Président d'ICTELECOM.

## Principales modalités de l'émission obligataire indexée sur l'inflation

---

Nombre maximum d'obligations à émettre	50 000
Valeur nominale	100€
Prix d'émission	100€
Montant brut maximal de l'émission	<p>Le montant envisagé de l'opération est compris entre 0 et 5M€. Cependant, la présente opération n'est soumise à aucune condition suspensive de succès.</p> <p>Cette fourchette implique :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une incertitude sur le montant finalement levé par l'Emetteur, ce montant pouvant être insuffisant pour financer de manière optimale ses objectifs de développement détaillés ci-dessus, au paragraphe 2.1 de la « contexte et raisons de l'opération » du présent résumé et pouvant induire la mise en place de solutions alternatives de financement ;</li><li>- Un niveau de liquidité des obligations difficile à évaluer au moment de la souscription.</li></ul> <p>La situation financière et la viabilité d'IC TELECOM ne dépendent pas de la bonne fin de l'opération dans sa totalité.</p>
Date de jouissance et règlement des obligations	Prévue au plus tard le 04/05/2011, jour de règlement-livraison
Durée de l'emprunt	7 ans à compter de la date de règlement des obligations
Intérêt annuel	<p>Le taux d'intérêt de cette émission est égal à 5,00%, augmenté d'une Marge correspondant au taux d'inflation annuel du mois de mars précédant la période de paiement du coupon publié par l'INSEE, Marge limitée à 7%. Les deux premières périodes d'intérêts allant du 04/05/11 au 04/05/13 bénéficieront d'un taux d'intérêt minimum de 8%.</p> <p>La rémunération qui peut sembler attractive doit, en particulier, être rapprochée du risque de crédit, autrement dit, du risque de non remboursement, en fonction de la situation financière et des perspectives d'IC TELECOM. De même, il doit être pris en considération le risque d'une absence ou d'une très faible liquidité pendant toute la durée de vie de l'obligation. Les caractéristiques propres à l'Emetteur et aux risques qu'il présente, sont exposés aux chapitres 4 de la première partie de la présente note d'opération, 4 de la première partie du Prospectus pour lequel l'AMF a attribué le visa n° 10-134 en date du 18 mai 2010, et 2 de la seconde partie du présent prospectus.</p> <p>Ce n'est pas une indication de rendement futur</p>
Amortissement normal	Les obligations seront amorties en totalité le 04/05/2018 par remboursement au prix de 100€ par obligation, soit 100% du prix d'émission.
Taux de rendement actuariel brut	<p>En raison du caractère variable du rendement applicable aux obligations, il est impossible de déterminer au moment de l'opération, le taux de rendement actuariel des obligations.</p> <p>Pour les deux premières périodes d'intérêts allant du 04/05/11 au 04/05/13 exclu, le taux de rendement actuariel brut est égal à 8,00%. Au minimum, le taux de rendement actuariel brut de cette émission pour les cinq périodes d'intérêts suivantes, allant du 04/05/13 au 03/05/18 inclus, est égal à 5,00%, .</p> <p>Le taux de rendement actuariel minimum sur la période de 7 ans ressort à 5,99% avec un écart de taux de 2,75% par rapport au taux des OAT (emprunt d'Etat français), de durée équivalente constaté au moment de la fixation des conditions d'émission, soit 3,24%* et 2,66% par rapport au mid-swap de taux d'intérêt à 7 ans qui ressort au 31 mars 2011 à 3,325% (source Bloomberg).</p>
Période de souscription	Du 04/04/2011 au 29/04/2011 inclus, avec possibilité de clôture par anticipation, (sans que sa durée puisse être inférieure à deux jours de bourse)
Amortissement anticipé	IC TELECOM pourra procéder à l'amortissement anticipé, dans le respect des règles de l'AMF en vigueur, des obligations soit par des rachats en bourse, soit par des offres publiques d'achat ou d'échange, ces opérations étant sans incidence sur le calendrier normal de

l'amortissement des titres restant en circulation.  
Les obligations ainsi rachetées seront annulées.  
Par ailleurs, IC TELECOM s'interdit de procéder à un remboursement anticipé pendant la durée de l'emprunt.

Intention des principaux actionnaires	Les principaux actionnaires d'IC TELECOM et notamment M. HADDOUK indiquent qu'ils n'ont pas l'intention de participer à cette opération. IC TELECOM n'a pas connaissance des intentions d'autres actionnaires quant à leur volonté de participer ou non à l'opération.
Cotation des obligations	Prévue le 04/05/2011 sous le Code ISIN FR0011025121 sur Alternext
Notation	Le présent emprunt n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

### **Calendrier indicatif de l'émission obligataire**

---

14/03/2011	Décision du Président Directeur Général d'IC Telecom relative à l'opération
31/03/2011	Visa de l'AMF
01/04/2011	Diffusion d'un communiqué de presse annonçant les modalités de l'émission
04/04/2011	Ouverture de la période de souscription Possibilité de clôture par anticipation de la période de souscription
29/04/2011	Clôture de la période de souscription
03/05/2011	Fixation de la taille définitive de l'émission Diffusion d'un communiqué de presse annonçant la taille définitive de l'émission
04/05/2011	Règlement-livraison Inscription des obligations sur Alternext de NYSE-Euronext Paris.

### **Principaux facteurs de risque**

---

Les risques liés à l'activité et à l'organisation d'IC TELECOM sont décrits au paragraphe 4 de la première partie du Prospectus incorporé par référence.

D'autre part les risques liés à l'émission d'obligations sont décrits au paragraphe 2 de la deuxième partie du Prospectus. Ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par IC TELECOM, pourraient avoir un effet négatif sur ses activités, sa situation financière, ses résultats ou le cours des actions.

A noter également le risque sur la structure financière et la qualité de crédit de l'émetteur.

#### **Etat de la dette**

Avec un endettement financier net de 1 663 099 € au 30 juin 2010, et des capitaux propres à 2 552 128 €, la Société présente un gearing net, ratio correspondant à l'endettement financier net divisé par le montant des capitaux propres, de 65,2%.

L'endettement de la société est essentiellement à taux fixe. Le taux du financement moyen observé sur l'exercice clos au 30 juin 2010 s'élève approximativement à 4,6%.

Au 31/12/2010 la société enregistre une dette financière nette de 3,53 M€, dont 1,045M€ d'emprunt lié à l'acquisition de Negma pour des capitaux propres, hors résultats de la période et incluant l'augmentation de capital de 3 199 987 € de septembre 2010, de 5,75M€ soit un gearing net de 61,39%.

Un endettement trop important pourrait affecter défavorablement la capacité de paiement des coupons et de remboursement des obligations par IC TELECOM.

#### **Maturité de la dette, risque de liquidité**

La dette de la Société présente des durées résiduelles comprises entre 24 et 55 mois (2 et 4 ans et demi), un seul financement (100 000 €) a une maturité inférieure à un an et fait actuellement l'objet de renouvellement tous les trois mois.

Les profils d'amortissements sont tous linéaires à l'exception de l'un d'eux pour un montant de 150 K€ qui est dégressif.

Compte tenu des profils d'amortissement des emprunts, la maturité moyenne de la dette de la Société est de 40 mois (3 ans et 4 mois).

La politique de la Société en matière de gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le montant des revenus issus de son activité est supérieur aux besoins de la Société pour couvrir les charges générales de fonctionnement, les charges d'intérêt et les remboursements des prêts contractés.

Dans le cadre de sa gestion du risque de liquidité, IC TELECOM contrôle ainsi régulièrement l'évolution de ses ratios RCI (ratio de couverture des taux d'intérêt) et DSCR (Ratio de couverture du service de la dette) et s'assure du respect

des seuils imposés par les organismes prêteurs. Toutefois, si la Société devait subir un incident de liquidité, il pourrait se trouver dans l'impossibilité de satisfaire à ces obligations quand celles-ci deviendraient exigibles.

Si l'émission objet du présent prospectus devait échouer, la Société pourrait honorer ses obligations à court terme grâce à la génération de flux de trésorerie complémentaires générés par les effectifs commerciaux recrutés durant le premier semestre 2010/2011. La Société serait donc en mesure de faire face à ses engagements.

Si la croissance organique de la Société ne permettait pas de couvrir ses obligations, elle pourrait avoir recours, le cas échéant, à des emprunts bancaires complémentaires pour honorer ses engagements.

Par ailleurs, si l'opération devait être un succès, et que la société émette son emprunt de 5M€, le tableau ci-dessous présente les données pro forma au 31/12/2010 incluant cette émission :

<b>En K€</b>	<b>Information financière estimée au 31/12/2010</b>	<b>Information pro forma au 31/12/2010</b>
Capitaux Propres	5 653	5 653
Endettement financier	3634	8634
Endettement financier brut / Capitaux propres	64,28%	152,73%
Trésorerie	104	5104

### **Absence de sureté et de garantie**

Les obligations et les coupons ne bénéficiant d'aucune sureté ni garantie (sous réserve des exceptions impératives du droit français), le remboursement des obligations et le paiement des coupons pourront ne pas faire l'objet d'un traitement aussi favorable que d'autres créances de l'émetteur assortie de telle sureté ou garantie en cas de difficulté financière de ce dernier. Les emprunts contractés par IC TELECOM auprès des établissements bancaires pourraient notamment être remboursés en priorité aux obligations.

### **Mise à disposition du prospectus**

Des exemplaires du Prospectus qui a obtenu le visa de l'AMF n° 11-091 en date du 31 mars 2011 sont disponibles sans frais au siège social d'ICTELECOM – 45, quai de Seine 75019 PARIS, auprès d'Euroland Finance – 17, Avenue George V - 75 008 PARIS ainsi que sur le site Internet de la société dédié à l'opération, [www.ictelecom-actionnaires.com](http://www.ictelecom-actionnaires.com), et sur le site Internet de l'AMF.

ICTELECOM attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risques figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

Retrouvez toutes les informations concernant cette émission obligataire indexée sur l'inflation sur :

[www.ictelecom-actionnaires.com](http://www.ictelecom-actionnaires.com)

### **Avertissement**

Le prospectus visé par l'AMF est disponible sur [www.amf-France.org](http://www.amf-France.org), et sur les sites Internet de la société, [www.ictelecom.fr](http://www.ictelecom.fr) et [www.ictelecom-actionnaires.com](http://www.ictelecom-actionnaires.com).

### **Prochain rendez-vous :**

Résultats semestriels 2010-2011 : 14 avril 2011

### **A propos de ICTELECOM**

*ICtelecom est un opérateur télécom multiplay B to B, spécialiste des services de téléphonie sur IP (VoIP) et des solutions de convergence.*

*Spécialisé sur l'IP depuis 2006, le groupe s'appuie sur ses 160 collaborateurs et une architecture technologique développée entièrement en interne pour s'imposer sur le marché en pleine expansion de la convergence pour les TPE et PME. ICtelecom opère et commercialise sa propre gamme de solutions fondées sur sa technologie innovante de Centrex IP. Se positionnant comme le guichet unique avec des solutions de Téléphonie, Internet et Mobile globales, simples et économiques, ICtelecom connaît un très fort développement sur son segment.*

*ICtelecom a réalisé un chiffre d'affaires de 18,3 M€ en 2009/10 pour un résultat net de 1,3 M€.*

*ICtelecom qui était inscrite depuis le 4 juin 2007 au Marché Libre est admise sur NYSE Alternext depuis le 28 mai 2010. ICtelecom bénéficie du Label « Entreprise Innovante » de l'OSEO.*

[www.ictelecom.fr](http://www.ictelecom.fr) Code ISIN : FR0010480111 –Mnémo : ALICT

### **Contacts**

08 05 13 26 26



Président Directeur Général

Goël Haddouk

[ghaddouk@ictelecom.fr](mailto:ghaddouk@ictelecom.fr)

[www.ictelecom.fr](http://www.ictelecom.fr)

